



Munich Personal RePEc Archive

**Spheres of influence in monetary
regimes: the experience of the Horn of
Africa (1860-1950)**

AMAN, Moustapha

December 2018

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/98815/>
MPRA Paper No. 98815, posted 27 Feb 2020 14:50 UTC

Les sphères d'influence dans les régimes monétaires : l'expérience de la Corne de l'Afrique (1860-1950)

Spheres of influence in monetary regimes: the experience of the Horn of Africa (1860-1950)

Aman Moustapha

Résumé

La monnaie est souvent considérée comme un instrument permettant de projeter pouvoir et influence. L'article retrace l'évolution des rapports de force et des hiérarchies monétaires dans la corne de l'Afrique où se sont mêlés les intérêts français, anglais et italiens en lutte d'expansion impériale autour de la mer rouge et en Éthiopie, et où paradoxalement une monnaie autrichienne s'est répandit sans aucune domination politique.

L'article souligne le lien étroit existant entre monnaie et géopolitique et défend l'utilisation des notions théoriques d'espace/réseau essentiels tant d'un point de vue conceptuel qu'opérationnel pour l'analyse de rapport entre les acteurs politico-économiques et les relations géostratégiques.

Mots clés: Régime monétaire, Banque centrale, Développement économique, Histoire régionale

JEL: B5, E41, E5, N1, N97, O17

Abstract

Currency is often seen as an instrument for projecting power and influence. The article traces the evolution of power relations and monetary hierarchies in the Horn of Africa, where French, English and Italian interests mingled in the struggle for imperial expansion around the Red Sea and Ethiopia, and where paradoxically an Austrian currency spread without any political domination.

The article underlines the close link between currency and geopolitics and promotes the use of theoretical notions of space/network that are essential from both a conceptual and operational point of view for the analysis of the relationship between political-economic actors and geostrategic relations.

Keywords: monetary regime, Central Bank, Economic development, Regional History

Introduction

Depuis la révolution industrielle entamée au 18^{ème} siècle, le commerce international n'a cessé de croître et, le percement du canal de Suez s'est inscrit dans une logique d'accompagnement et de réduction des coûts de la navigation, puisqu'il permet de relier l'Océan Indien quasiment deux fois plus rapidement. La région de la corne d'Afrique est, depuis, au cœur d'enjeux géopolitiques.

L'Angleterre tenait Aden et la Somalie britannique (Somaliland), et partageait avec la France qui se contentait de la Côte française des Somalis (CFS), le contrôle du détroit de Bab el-Mandab. L'Italie, elle, occupait l'Érythrée, au nord du détroit et la Somalie italienne (le sud de la côte somalienne). La Grande-Bretagne, la France et l'Italie divisèrent cette région en sphères d'influence et, par là-même, ont bâti des zones monétaires, dans le cadre desquelles elles ont mené des mini « guerres monétaires » (Wasserman, 1946 ; Bloch-Lainé, 1956 ; Pankhurst, 1963a ; Schaefer, 1992 ; Tuccimei, 1999 ; Mauri, 1997, 1998, 2009 ; Dubois 1999).

L'esprit de conquête impériale encourageait le marquage monétaire des territoires pour affirmer leur autorité auprès des populations colonisées, et signifier clairement aux puissances rivales quelles étaient leurs zones d'influence. Leurs principales caractéristiques furent donc d'imposer leur monnaie, leur système bancaire, et d'autres types de régulation économique dans les frontières arbitraires qu'ils avaient établies. Mais, une autre dynamique exogène est également à l'œuvre. La monnaie de référence dans la Corne de l'Afrique — le thaler autrichien — était une monnaie émise par une puissance européenne qui n'avait pas de colonies, ni même de relations économiques directes avec les peuples chez lesquels circulait son thaler. Son utilisation a pu se développer en raison d'effets de réseau et d'échelle : plus la monnaie autrichienne était utilisée, plus elle devenait attractive.

Malgré des tentatives multiples et diverses, le Thaler de Marie Thérèse (TMT) a persisté dans ces contrées durant près de 150 années, alors qu'en 1854, elle avait cessé d'avoir cours légal dans l'empire d'Autriche. Il était réellement difficile de rivaliser avec le prestigieux thaler autrichien, les pouvoirs coloniaux mais aussi locaux (en particulier celui de l'Éthiopie) n'ont jamais réussi à se débarrasser entièrement du Thaler (monnaie commune aux échanges, forte thésaurisation en raison de sa teneur en argent, habitudes, etc.). En outre, son utilisation comme unité de compte et moyen d'échange par la population de ces contrées, bien après l'arrêt de la frappe, témoigne de la forte réticence des traditions et des coutumes à la création des nouvelles monnaies. Cette population montre une telle préférence pour cette monnaie que, jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, Anglais et Italiens se voient obligés de demander à la Monnaie de Vienne des millions de thalers de Marie-Thérèse destinés à être dépensés dans la région pour assurer

l'approvisionnement de leurs troupes à l'occasion de leur guerre contre l'Abyssinie (1867 et 1886 ; 1890). Dans cette région, son contrôle devint un enjeu stratégique de la lutte que se livraient les puissances coloniales. Mussolini entendait disposer de ce numéraire nécessaire à l'occupation de l'Éthiopie afin d'en faire une colonie. Le 17 juillet 1935, à la suite d'une alliance stratégique de défense, l'Autriche lui concéda le monopole de la production du thaler de Marie-Thérèse pour une durée de 25 ans¹. La France, la Belgique et l'Angleterre ripostèrent en émettant stricto sensu de la fausse monnaie. La compétition était notamment rude entre ces puissances colonisatrices pour avoir la main mise sur les ressources du haut plateau abyssinien.

Le seul obstacle à sa colonisation était Ménélik; intronisé en 1889, ce dernier eut à faire aux appétits de ses puissants voisins.

L'objectif de ce travail est de retracer l'évolution des rapports de force et des hiérarchies monétaires dans cette région du monde où se sont mêlés les intérêts français, anglais et italiens en lutte d'expansion impériale autour de la mer rouge et en Éthiopie, et où paradoxalement une monnaie autrichienne s'est répandit sans aucune domination politique en raison d'effets de réseau et d'échelle.

Nous développons tout d'abord un cadre d'analyse théorique pour mettre en exergue le rapport de pouvoir politique et les intérêts économiques et stratégiques. Ensuite, nous appliquons notre cadre théorique au cas concret de la région de la corne de l'Afrique en analysant la structure de ces rapports et les enjeux stratégiques et économiques des acteurs participants.

Cadre d'analyse : régimes monétaires et relations géostratégiques

Afin de développer les hypothèses et confronter les faits, il est nécessaire de proposer un cadre analytique dont les concepts - « espace », « réseau » et « espace ressources » - demandent à être discutés au préalable.

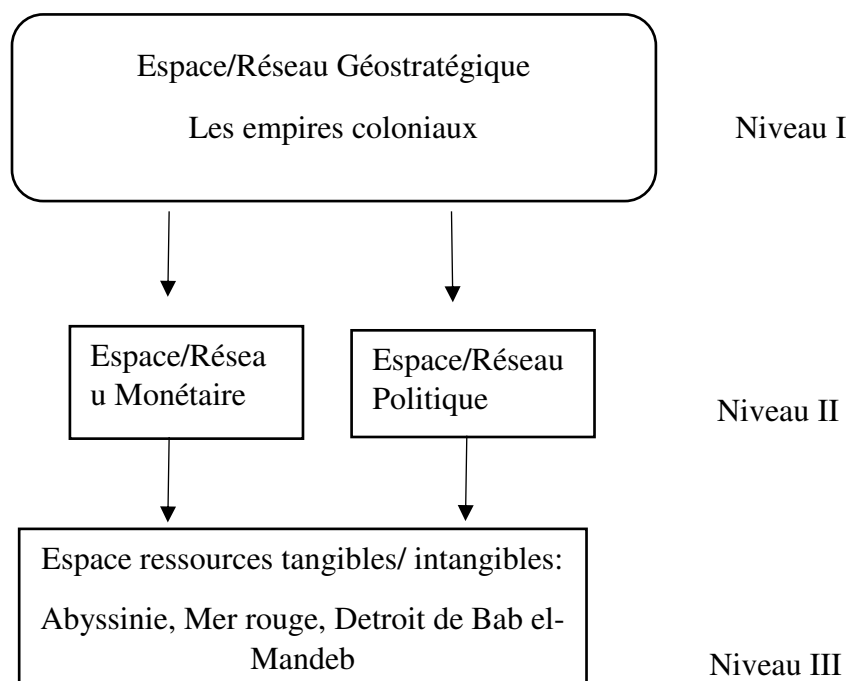
Dans la lignée des réflexions et des idées exprimées par Perroux (1950) et plus tard par Cohen (1998), nous estimons que les notions de l'espace et du réseau s'avèrent utiles tant d'un point de vue conceptuel qu'opérationnel lorsque nous analysons le rapport entre les régimes monétaires et les relations géostratégiques. Dans le modèle analytique de Perroux l'espace économique, au sens large, est défini par ses « relations économiques qui existent entre les éléments économiques »². François Perroux ne parle pas de réseau, mais sa définition de l'espace se rapproche de la notion moderne de réseau d'acteurs, qui, par définition, est composé des acteurs (groupe d'acteurs) et des relations entre ces acteurs.

Les relations présentent les flux des ressources. La configuration des flux de ressources et des acteurs structure la forme du réseau (ou donne, les modalités et les limites de l'espace au sens de Perroux)³. Les ressources peuvent être de nature différente, en général de trois types – ressources naturelles, ressources monétaires et ressources de pouvoir. Un quatrième réseau/espace pourrait être ajouté, celui des idées et des discours économiques, politiques, et monétaires, etc.

Il est important de noter que de par sa nature l'espace est complexe, hiérarchique et paré des relations de dépendance. De plus, les différents espaces coexistent et s'entremêlent, formant ainsi une structure encore plus complexe et difficile à déchiffrer. Cela requiert une simplification et une compréhension analytique.

Le schéma du modèle analytique qui vise à expliquer le rapport de pouvoir politique et les intérêts économiques et stratégiques se présente dans une architecture à trois niveaux (Figure 1) que nous élaborons en détail.

Figure 1. Cadre analytique



Source : élaboré par l'auteur

Le niveau III présente l'espace des ressources naturelles. Dans notre cas – nous parlons de l'Abyssinie et du « Détroit de Bab el-Mandeb »⁴.

Les acteurs souhaitant dominer l'Abyssinie et les côtes orientales du continent africain notamment les territoires bordant le « Détroit de Bab el-Mandeb » sont représentés par le niveau I que nous nommons « espace géostratégique ». Par sa nature, cet espace possède une dimension internationale. Ce sont les empires coloniaux, en concurrence les uns avec les autres.

Afin de mieux comprendre cet espace géostratégique, il est indispensable d'analyser les intérêts des différents acteurs et leurs stratégies. En général, l'entente ou la mésentente entre les acteurs mène vers des équilibres ou des déséquilibres qui expliquent respectivement la stabilité ou l'instabilité. Par exemple, en 1906, un consensus est trouvé entre la France et la Grande-Bretagne, le gouvernement français accepte la mainmise anglaise sur la Banque d'Abyssinie – créée en 1905 avec les capitaux de la *National Bank of Egypt* – mais conserve la sienne sur l'exploitation du chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba.

Entre les niveaux III et I se situe le niveau intermédiaire II, instrumental par son caractère, et qui est composé de deux sous-espaces, notamment l'espace monétaire et l'espace politique (espace du pouvoir au sens de Perroux). Respectivement, dans ces deux sous-espaces, nous pourrions parler de « régime monétaire » et de « régime politique ». Le niveau II est lié principalement à la dimension locale, ayant bien évidemment des intersections avec l'espace

géostratégique. Les deux sous-espaces qui sont au cœur du niveau II jouent le rôle central de transmission des intérêts et des actions des acteurs géostratégiques (situé au niveau I).

Dans cette logique, le *régime monétaire* est un instrument central au service des acteurs géostratégiques. Historiquement, lorsqu'un pays conquiert un autre pays, la monnaie apportée par le conquérant remplace généralement la monnaie du pays occupé. C'était le cas de l'Éthiopie. Deux fois en un quinquennat, la monnaie à cours légal a été changée par deux conquérants différents. En 1936, la lire italienne avait remplacé le thaler éthiopien émis par la Banque d'Éthiopie et, en 1941, la monnaie du souverain colonial défait avait été remplacée à son tour par le shilling est-africain introduit par l'armée de conquête britannique.

Le *régime politique* va de pair avec le régime monétaire, il en est même complémentaire et répond aux mêmes exigences par rapport à l'exploitation de la ressource. Par exemple, dans les colonies françaises, comme l'émission monétaire était accordée par décision gouvernementale, les banques étaient sujettes à son contrôle. Sollicitée par le gouvernement français, la Banque d'Indochine s'établit ainsi à Djibouti (le 21 mai 1907), pôle émergent, qui doit concurrencer le dynamique port d'Aden et contrecarrer l'influence britannique. Son soutien à la construction du chemin de fer était marqué par la volonté de la France de dominer la région.

Ici se forment donc des régimes institutionnels permettant de répondre aux besoins macroéconomiques et politiques, essentiels à l'exploitation des ressources par le biais des compagnies concessionnaires, des succursales des banques privées, des chefs locaux et des élites indigènes occidentalises bénéficiant de certains droits en contrepartie d'une obligation d'entretenir politiquement et socialement le système au profit du gouvernement colonial. De la sorte, le cadre d'analyse se présente comme un chevauchement des réseaux d'acteurs exploitant une ressource particulière. Dans notre cas cette ressource est double : les richesses de l'empire d'Éthiopie dont on commençait à vanter son étendue et la localisation géographique particulière de la corne de l'Afrique vue comme une ressource non tangible.

Suivant la logique de notre modèle théorique (Figure 1), nous analysons les trois espaces clefs, notamment l'espace géostratégique, monétaire et politique, en mettant en avant le rôle des différents acteurs et leurs intérêts.

Espace géostratégique, régimes monétaires et politiques dans une perspective historique : éléments d'une lecture empirique pour le cas de la corne d'Afrique.

Pour appréhender les enjeux politico-monétaires de cette région, notre grille de lecture comporte notamment deux niveaux : l'espace politico-monétaire (2.2) et l'espace géostratégique (2.3). Un ensemble de stratégies et de positionnements des acteurs participants ainsi que leurs intérêts et leurs périmètres d'influences sont décrits ci-dessous.

Espace politico monétaire (Niveau II)

Ce point est présenté comme une synthèse de l'histoire des tentatives de fabrication d'une monnaie légale dans les pays colonisés ou occupés de la corne de l'Afrique.

Impérialisme italien et les tentatives d'anéantissements de l'hégémonie du TMT

L'Italie a commencé la colonisation de l'Érythrée entre 1880 et 1890. Ce n'est qu'en 1896, après la défaite d'Adoua, que les italiens introduisirent le thaler érythréen « Tallero Eritreo », une pièce d'argent identique à celui du thaler qui pesait un peu plus lourde (28,125 grammes) bien que sa teneur en argent ait été légèrement moins forte. Pour ne pas perturber le commerce local et les échanges avec l'Éthiopie, la monnaie était étroitement liée à la lire italienne. Elle portait à l'avant l'effigie du roi Umberto 1^{er} et au revers l'aigle de Savoie.

Cette tentative ne fut pas couronnée de succès, car les autochtones ne pouvaient pas comprendre pourquoi le thaler érythréen, d'apparence semblable au thaler de Marie-Thérèse, mais avec une teneur en argent légèrement inférieure (0,800 au lieu de 0,8333), devait avoir une valeur officielle plus importante. Cette pièce d'argent jugée donc de moins bon aloi que le thaler de Marie-Thérèse fut dédaignée par les habitants.

Dans la tentative suivante de 1918, les italiens optèrent pour une nouvelle pièce d'argent dénommée le thaler d'Italie « Tallero d'Italia », qui ressemblait autant que possible au thaler de Marie Thérèse dans tous ses détails et complètement indépendante du système monétaire italien (Mariani 1918). En dépit de sa beauté et de ses qualités, le thaler d'Italie avec une teneur en argent proche du thaler de Marie Thérèse fut également un échec car elle n'était pas facilement acceptée par les indigènes en raison de leur conservatisme et parce qu'elle ne pouvait pas être utilisée pour les échanges transfrontaliers (Pankhurst, 1965).

En 1935 l'Autriche concéda pour une durée de 25 ans le monopole de la production du thaler de Marie-Thérèse à l'Italie devenue protecteur unique contre Hitler. En récupérant ce monopole, Mussolini entendait s'en servir dans la conquête de l'Éthiopie pour étendre sa zone

d'influence. L'invasion de l'Éthiopie en 1935 se fit ainsi sur deux fronts, depuis l'Érythrée et la Somalie.

En 1936, l'Afrique orientale italienne est donc formée par deux colonies : l'Érythrée et la Somalie italienne auxquelles s'ajoutent un territoire occupé : l'Abyssinie (Éthiopie). La nouvelle puissance impériale transforme le système bancaire de ses possessions pour mettre en place un vaste réseau bancaire colonial, étroitement lié au système financier métropolitain. La Banque nationale d'Éthiopie est mise en liquidation en mai 1936, tandis que des banques italiennes⁵ ouvrent des succursales et des agences dans les principales villes de la fédération de l'Afrique orientale italienne.

L'hégémonie italienne se confirme durant la campagne de l'Afrique de l'Est de la deuxième Guerre mondiale quand la Somalie britannique est également occupée par l'Italie (en août 1940) et intègre l'Afrique orientale italienne. Cette zone d'influence employait la lire d'Afrique orientale italienne.

Lorsque le pouvoir colonial italien s'effondre au cours de la Seconde guerre mondiale en 1941, l'Érythrée, la Somalie et l'Éthiopie passent sous administration britannique et le shilling est-africain a été imposé comme la seule monnaie légale. La Barclays Bank s'installe, à son tour, dans la région avec deux succursales en Érythrée (Asmara, Juin 1941 et Massawa, avril 1942) et, une en Éthiopie (Addis-Abeba). Mais, dans certaines régions d'Éthiopie, les pièces d'argent autrichiennes, en tant que monnaie, demeurent toujours le moyen de paiement le plus utilisé, tant pour le paiement de biens et de services que pour le stockage.

La souveraineté monétaire éthiopienne à l'épreuve de l'impérialisme occidental

Le thaler de Marie-Thérèse, après avoir été, durant près de 150 années, la monnaie courante des Abyssins, fut, en 1894, remplacé par le thalari du Négus, sorti victorieux de la bataille d'Adoua et soucieux de disposer d'une monnaie nationale, signe de souveraineté. Sur le conseil d'Alfred Ilg, Ménélik II se tourna vers la France pour fabriquer 20.000 écus d'argent, à son effigie. D'un poids presque identique à celui de Marie-Thérèse, ces pièces d'argent portaient d'un côté l'effigie de l'empereur entourée de l'inscription «Menelek II, roi des rois d'Éthiopie» en amharique et, de l'autre côté, représentaient le lion de Juda portant une croix.

Pour contrôler l'émission monétaire, le premier projet d'institution d'une banque éthiopienne semble avoir été également mis au point par un Français, M. Delharbe, qui s'est rendu en Éthiopie au début du siècle dans l'espoir de créer une banque d'État chargée d'émettre

de la monnaie-papier. Selon Pankhurst (1963), le projet a échoué parce que Menelek s'était inquiété devant les ambitions françaises et fait appel aux britanniques.

Londres est prêt à fournir une assistance et estime qu'il vaut mieux confier cette tâche à la Banque nationale d'Égypte (une banque privée sous contrôle britannique) pour rendre la création de la première banque émettrice du pays une affaire purement privée. La Banque d'Abyssinie créée en 1905 a donc été affrétée au Caire et ses parts ont été souscrites dans plusieurs pays.

Alors qu'elle obtint une concession de 50 ans pour frapper les pièces de monnaie et émettre des billets sous monopole, l'empereur prit conscience un peu tardivement de la suprématie britannique dans la gestion de l'institution. Il estima que, lors des négociations qui avaient précédé la signature de la Convention d'Addis-Abeba, son incompétence l'avait amené à demander beaucoup moins que ce qui aurait été juste dans l'intérêt de son pays.

En 1930, Haile Sellassie, après avoir accédé au trône ne pouvait accepter que la banque émettrice du pays soit dépendante des britanniques et décida de la nationaliser en 1931. Elle devint alors la Banque Nationale d'Éthiopie⁶. Cette dernière ferma, à son tour, ses portes en 1936, à la suite de l'occupation du pays par l'armée italienne (Mauri, 1967 ; Tuccimei, 1999).

Les Italiens tentèrent d'introduire leur lire et le papier-monnaie italien en déclarant que le papier était la seule monnaie ayant cours légal. Mais les producteurs et les distributeurs éthiopiens hésitaient à échanger leurs marchandises contre de papier-monnaie. Les Italiens ont ensuite frappé une nouvelle pièce à faible teneur en argent destinée à être utilisée en Éthiopie. Cette monnaie n'a pas été aisément acceptée et a rapidement été remplacée par une autre pièce d'argent dont la teneur en argent était plus élevée mais refusée également par les Éthiopiens qui ont continué à préférer le thaler de Marie-Thérèse.

En effet, comme en Érythrée, le thaler de Marie-Thérèse parvint à repousser sans peine les assauts de toutes ces nouvelles monnaies. Plusieurs raisons à ce revers : d'abord, les émissions insuffisantes ne répondaient pas aux besoins du commerce. Ensuite, la monnaie circulait uniquement en Éthiopie — et encore avec beaucoup de réticence. Hors de ses frontières, les clients la boudèrent au profit du thaler de Marie-Thérèse.

Lorsque les Britanniques expulsèrent les Italiens d'Éthiopie en 1940, ils introduisirent, à leur tour, le papier Shilling est-africain (indexé au taux de vingt shillings par livre). Cependant, l'environnement monétaire chaotique et confus engendré par cette multiplicité des monnaies étrangères devait être clarifié. Le gouvernement éthiopien dut y faire face en déclarant légales les trois monnaies en circulation (le thaler de Marie Thérèse, la lire et le shilling est-africain) et en fixant un taux de change officiel entre elles.

Cette dernière mesure eut peu de succès car les taux de change du marché avaient tendance à fluctuer énormément. Il fut donc décidé de résoudre radicalement les difficultés existantes et des initiatives en ce sens furent entreprises, d'abord par les britanniques et ensuite par le gouvernement éthiopien. La nécessité de créer un environnement monétaire ordonné en introduisant un nouveau cours légal a été concordante entre les deux gouvernements, mais des divergences furent rapidement relevées quant à la méthode et à l'approche.

Dans l'accord anglo-éthiopien du 31 janvier 1942, les britanniques envisagèrent une monnaie basée sur la livre sterling et procédèrent en conséquence unilatéralement sans prévoir la possibilité de créer une banque centrale. La création de la *State Bank of Ethiopia*, en 1943, par les Ethiopiens insatisfaits du plan monétaire britannique avait donc constitué un affront flagrant pour les britanniques. Inquiet des représailles, l'empereur se plaignit secrètement de l'administration britannique auprès des américains en déclarant particulièrement que : « L'indépendance du pays est entravée par le contrôle complet exercé par Londres sur les questions monétaires ».

Cette stratégie clandestine du gouvernement éthiopien porta ses fruits car il obtint un accord prêt-bail lui permettant de se libérer du shilling pour la fabrication d'une monnaie nationale, émise le 23 juillet 1945 (le dollar éthiopien).

À compter de cette date tous les thalers furent retirés de la circulation et échangés au taux de 1,50 dollars éthiopiens pour un TMT. Le droit exclusif d'émettre de la monnaie fut affecté à la *State Bank of Ethiopia*, réorganisée en deux départements : le département d'émission et le département bancaire.

L'impérialisme économique français

Contrairement à l'Italie qui utilisait dans ses colonies les billets émis par la Banque centrale d'Italie, la France, quant-à-elle, accordait le monopole de la création de papiers monnaies à des banques privées sujettes à son contrôle. La Banque d'Indochine (BI), banque coloniale privée, était autorisée d'émettre des billets dans certaines zones des colonies françaises, dont la CFS.

Sollicitée par le gouvernement français pour soutenir la nouvelle société ferroviaire, la Compagnie du franco-éthiopien (CFE)⁷, la BI s'établit à Djibouti, le 21 mai 1907. Le véritable enjeu de son installation n'était pas l'émission fiduciaire mais plutôt l'apport en capital pour le financement de la prolongation de la ligne ferroviaire jusqu'à addis-Abeba, à 783 kilomètres du port djiboutien, pôle émergent qui devait concurrencer le dynamique port d'Aden et contrecarrer l'influence britannique dans cette région stratégique. Par son soutien financier, la

Banque d'Indochine concrétisa la pénétration du capitalisme français dans la corne de l'Afrique. En 1906, un consensus avec les britanniques fut trouvé, le gouvernement français accepta la mainmise anglaise sur la Banque d'Abyssinie – créée en 1905 avec les capitaux de la *National Bank of Egypt* – mais conserva la sienne sur l'exploitation du chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba.

Toutefois, les dispositions confirmant le monopole de la banque d'Abyssinie contrarièrent le développement de la succursale de la Banque d'Indochine qui cherchait à étendre son champ d'action régional, tout simplement en Abyssinie, où se traitaient les achats de produits d'exportation et où se construisait la ligne ferroviaire. Pour opérer en Éthiopie, la Banque d'Indochine devait impérativement recourir aux services de la Banque d'Abyssinie pour fournir des thalers à son client privilégié, le chemin de fer et en supporter ses dysfonctionnements⁸. En effet, si les Européens recouraient au franc, les Somalis et les Afars restèrent réfractaires en revanche, et exigeaient leurs salaires en thalers: le papier monnaie n'avait pas l'attrait de la pièce d'argent.

Bien que le franc ait mal circulé en CFS et en Éthiopie, le gouvernement français ne voulait pas renoncer au franc au nom de la souveraineté nationale. La dimension politique l'emportait sur l'aspect économique. À la sortie de la seconde guerre mondiale, le gouvernement de la France libre procéda à une réforme monétaire pour ses colonies avec pour objectif la mise en place d'une monnaie unique pour l'ensemble des colonies, une monnaie indexée sur le Franc français. La réforme monétaire de 1945 créant le franc C.F.A fut appliquée à la Côte française des Somalis bien qu'elle se trouvait à l'écart de l'Empire colonial français qui était plus ancré en Afrique de l'ouest. Le régime douanier draconien qui était en vigueur dans l'Union française et surtout le contrôle des changes ne pouvaient alors qu'entraver l'essor économique du territoire de la CFS dont les possibilités de développement étaient presque exclusivement commerciales. C'est pour cette raison que le Conseil privé de la Côte Française des Somalis demanda, par une délibération du 27 décembre 1948, la constitution du territoire en zone franche. Un décret du 16 avril 1949 approuva cette délibération. Pour accompagner cette réforme douanière, la France décida de détacher la Côte Française des Somalis de la zone franc CFA (Colonies Françaises d'Afrique) et créa spécialement pour elle, le 20 mars 1949, une nouvelle unité monétaire fixée sur le dollar américain et définie en or. Ainsi a été créée une nouvelle monnaie coloniale : le franc de Djibouti (FDJ), dont la fixité fut préservée dans un cadre de *Currency Board*. La Banque d'Indochine perdait son privilège, au profit du Trésor colonial qui lui racheta la totalité des billets. À compter du second trimestre de l'année 1949,

en CFS, la Banque d'Indochine n'était plus qu'une banque d'affaires et assurait toujours les opérations financières ou le change.

Une large majorité d'experts français était contre la création du franc de Djibouti, et contestait le choix de la monnaie d'ancrage, et le régime en soi qui duplique dans une certaine mesure le modèle britannique (Gérigny, 1949 ; Chauleur, 1955). En effet, le système de *Currency Board* était établi pour l'essentiel dans des possessions coloniales britanniques à l'instar de l'*East African Currency Board* (Schuler, 1992 ; Uche, 1995). Il représentait un moyen pour l'Angleterre de renforcer le contrôle « indirect » et la régulation monétaire dans ses colonies, et de faciliter les transactions commerciales dans tout son empire (Cooper, 2012 [2002]).

Pour sauvegarder son leadership dans la région, la métropole était radicalement opposée à ce que la monnaie de son territoire soit indexée à la livre sterling. Sur le plan politique, la France voulait associer à son projet les États-Unis, renforcés par la Seconde Guerre mondiale, et éviter par là même l'ancrage sur la livre sterling qui dominait la région. Sur le plan économique, la principale justification du choix du dollar était liée à l'émergence du nouveau système monétaire éthiopien, principal client du port, qui relevait désormais de la zone dollar (Wasserman, 1946)⁹. Le dollar fut ainsi choisi non seulement pour sa stabilité et son acceptabilité internationale à l'instar de la livre sterling, mais aussi parce que sa valeur ne devait pas varier, inversement à celles des monnaies des principaux partenaires commerciaux de la CFS (en l'occurrence l'Éthiopie) afin de minimiser l'impact des fluctuations des taux de change sur l'inflation. Toutefois, le statut donné en 1949 à la monnaie de Djibouti ne donna pas tous les résultats escomptés, en raison du changement de politique monétaire de l'Éthiopie, survenu au lendemain de la réforme. Compte de tenu de l'effet psychologique fâcheux que comporterait un retour sur ce qui a été fait, la France jugea imprudent d'apporter de nouvelles modifications au statut du franc de Djibouti pour tenir compte d'une politique monétaire éthiopienne dont la stabilité n'était pas assurée.

Selon certains observateurs, l'un des éléments qui manqua au succès de la réforme fut précisément la confiance dans cette nouvelle monnaie forte qui eût permis des apports de capitaux et des investissements productifs à l'instar de certains capitalistes des pays voisins, notamment d'Arabie Saoudite. Ces derniers avaient été tentés d'employer à Djibouti une partie de leurs avoirs mais les différentes modifications apportées dans les années passées au statut du franc de Djibouti leur avait fait craindre que le nouveau régime monétaire ne subisse à son tour des aménagements défavorables. Quelques capitaux retirés d'Indochine vinrent néanmoins à

Djibouti pendant de très courte période, mais auraient quittés cette place à la recherche de refuge plus sûrs par crainte du changement du régime monétaire.

Suivant la logique de notre modèle théorique (Figure 1), nous analysons maintenant les intérêts des différents acteurs occupants les territoires.

Espace des ressources (Niveau III)

L'ouverture du canal de Suez en 1869 a renforcé ou plutôt renouvelé les intérêts de longue date des puissances européennes dans la région. Le désir de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie de revendiquer des territoires de la corne de l'Afrique était avant tout motivé par les intérêts politiques, diplomatiques, militaires et nationalistes. En d'autres termes, à l'exception de l'Abyssinie, les considérations économiques étaient secondaires aux considérations stratégiques et militaires.

L'émergence des ports pour favoriser le commerce avec l'Abyssinie

La richesse de l'Éthiopie était au cœur des convoitises des pays européens à une époque où les futures grandes puissances sont en compétition.

Dès le 19^{ème} siècle, un rapport du voyageur Britannique, Lord Valentia, prospectait les « Possibilités de développement du commerce avec l'Abyssinie ». Il concluait ainsi : « le seul moyen d'assurer des liaisons régulières et sûres entre la côte et l'Abyssinie consistait à établir un port sous contrôle européen ». Aussi, l'objectif de l'empereur éthiopien était de donner à l'Éthiopie, une ouverture sur le monde sans craindre les populations islamisées de la côte. À la fin du 19^{ème} siècle, un port sous contrôle d'une force étrangère non musulmane devait donc être créé pour favoriser le commerce avec l'Éthiopie.

Pour arriver à cette fin, trois ouvertures maritimes possibles s'offraient à l'Éthiopie :

- Massawa du côté de l'Erythrée ; les Italiens sont implantés depuis le départ des Égyptiens en 1885.
- Zeila et Berbera sur la côte africaine font face à Aden, port franc depuis plus de trente ans et par où transitent les exportations de l'Éthiopie. Les Anglais s'y sont établis les premiers et y ont des installations sur toutes ses rives.
- et Djibouti, par sa large rade en eau profonde, qui a naturellement représenté pour la France, l'issue permettant d'accéder facilement aux riches provinces de l'Éthiopie. Le projet de chemin de fer, dans une certaine manière, va orienter le choix du site et son installation sur Djibouti qui bénéficie d'une situation favorable.

Entre Djibouti, Zeila, Berbera et Massawa, s'instaure donc un jeu subtil entre puissance coloniale.

Le commerce avec l'Éthiopie au coeur de la logique coloniale française

L'intérêt des français pour la mer Rouge se réveille au 19^{ème} siècle, au moment où elle paraît devoir devenir la grande route de l'Europe vers l'océan Indien et l'Extrême-Orient et que s'ouvrent les marchés du Haut-Nil et d'Abyssinie. Avec les mêmes pays européens intéressés par l'Éthiopie, la France était confrontée au délicat choix entre la colonisation ou l'action commerciale¹⁰.

Le commerce avec l'empire d'Éthiopie était incontestablement au coeur de la logique coloniale française. Cependant, ce pays avait un accès difficile faute d'un port de transit pour acheminer les marchandises vers le marché européen. La création d'une nouvelle ville dotée d'un port moderne et d'un chemin de fer reliant Addis-Abeba, répondait donc essentiellement à deux impératifs prioritaires pour la colonisation de Djibouti: il s'agit tout d'abord, d'accéder à la richesse de l'Éthiopie et d'en détenir l'exclusivité du commerce extérieur. Ensuite, Djibouti représentait pour la France un port stratégique pour le ravitaillement et l'approvisionnement de ses bateaux en partance pour les lointaines colonies françaises en Indochine.

La construction de la ligne ferroviaire avait procuré à la France l'occasion de devenir le maître d'œuvre du développement économique de la nouvelle Éthiopie, à partir du port de Djibouti. De cette construction avait dépendu ainsi l'avenir de la CFS, qui constituait un des postes les plus précieux de l'influence française sur la route d'Extrême-Orient.

L'approvisionnement en viande comme impératif de la présence britannique en somalie

L'intérêt primaire britannique pour les terres somaliennes a résulté d'un besoin de protéger son territoire colonial de l'Inde. En effet, dans les années 1880 et 1890, la principale politique coloniale britannique en ce qui concerne l'acquisition territoriale supplémentaire était la défense de la colonie indienne. Le territoire somalien a pour but de garantir une provision stable de nourriture nécessaire pour les troupes britanniques stationnées au port stratégique d'Aden qu'ils occupent depuis 1839¹¹.

Le port d'Aden est même devenu vital pour la marine britannique après l'ouverture du canal de Suez en 1869. Ceci a signifié que le canal serait témoin de plus de trafic, plus de commerce et évidemment plus de plus de conflits. Pour les Anglais pour protéger avec succès le parcours qui mène au territoire indien, la viande somalienne a été nécessaire pour alimenter l'armée de sa Majesté positionnée à Aden. Tant que les provisions de viande étaient

ininterrompues, le gouvernement britannique n'a pas sérieusement envisagé de colonisation franche du territoire somalien. Ses besoins étaient simplement de renforcer la sauvegarde de cette voie d'approvisionnement existante.

Italie suiveur dans la ruée vers l'Afrique orientale

L'Italie a été entraînée dans cette première aventure, un geste naïf sur la scène dramatique de la «ruée vers l'Afrique», par le manque d'expérience et les ambitions déraisonnables de ses dirigeants politiques au moment où l'unité nationale était encore un objectif difficile à atteindre (Riosa 1998).

Plusieurs sources indiquent que l'Italie, même après l'ouverture du canal de Suez, n'avait aucun intérêt stratégique dans la corne de l'Afrique. De plus, l'intérêt économique pour l'exploitation de ces territoires et l'attribution d'une destination à un flux important d'émigrants semblait douteux, même à long terme (Rochat, 1974). L'Érythrée comme la Somalie n'étaient pas en mesure d'accueillir autant d'immigrants européens. De plus, très peu de choses furent faites pour développer les infrastructures et l'économie des colonies. Seuls quelques milliers d'Italiens vécurent en Afrique orientale jusqu'en 1935. L'Érythrée et la Somalie ont servi tout au plus aux Italiens de point d'ancrage à la conquête de l'Éthiopie de 1935, et l'importance stratégique réelle des territoires se limite au point de vue géopolitique. La colonisation italienne en Érythrée était aussi, dans une certaine mesure, le résultat d'une subtile stratégie britannique à double tranchant visant, d'une part, à réprimer la rébellion soudanaise du Mahdi et, d'autre part, à contenir l'expansion française dans la partie supérieure de la frontière du Nil (Labanca 2002, Mauri, 1997).

Au lendemain de la conquête de l'Éthiopie, la situation se transforma radicalement. Mussolini rêvait de créer une nouvelle Italie en Afrique, les Italiens construisent une route carrossable reliant Assab à Addis-Abeba pour concurrencer le port de Djibouti et la ligne ferroviaire, sous contrôle français. Cette guerre économique visait à asphyxier la CFS pour mieux l'intégrer à l'Afrique orientale italienne. Mais, à la seconde guerre mondiale, vaincue, l'Italie est obligée de se retirer de l'Éthiopie et de l'Érythrée dès le printemps 1941 et de ratifier « le traité de Paris » en août 1947. L'Érythrée est passée sous administration de la Grande – Bretagne.

Tableau 1 – les intérêts de différents pouvoirs coloniaux et locaux: une synthèse

Acteurs politico-économique		Territoires colonisés ou occupés	Intérêts
Gouvernement-colonial France	- Compagnie du franco-éthiopien (CFE) -Banque d'Indochine	CFS	-port d'escale et port stratégique pour le ravitaillement et l'approvisionnement de ses bateaux en partance pour les colonies françaises en Indochine, Madagascar - débouché de l'Éthiopie : accéder à la richesse de l'Éthiopie (café, ivoire, houille, cuirs et peaux) et détenir l'exclusivité du commerce extérieur
Gouvernement de l'État-colonial Royaume Uni	-Banque nationale d'Égypte -Barclays	Abyssinie Somalie britannique Somalie Italienne Érythrée Yémen (Aden)	-Sécuriser la route des indes et approvisionnement des troupes britanniques basées au port d'Aden -accéder à la richesse de l'Empire éthiopien et transiter les exportations via le port de Zeila, de Berbera et le port d'Aden.
Gouvernement de l'État-colonial Italie	-Banque d'Italie	Abyssinie Somalie britannique Somalie Italienne Érythrée	- Établir une Colonie de peuplement - Fournir un potentiel militaire (askaris) - ouvertures maritimes possibles (Port d'assab, Massoua, etc...) pour accéder à la richesse de l'Empire éthiopien et faire transiter les exportations.
Empire Ethiopeien : Empereur Ménélik II Et Empereur Haillié Sélassié	-Banque d'Abyssinie (1905-1931) -Banque Nationale d'Éthiopie (1931-1936) -SBE (1943-	Érythrée	-Débouché maritime

Source : élaboré par l'auteur

Conclusion

L'histoire monétaire éthiopienne a montré que la géographie du système monétaire peut subir des changements rapides et brutaux. Au fil des décennies de nouvelles monnaies sont apparues et celles en place ont disparu en tant que devises principales pour les échanges. Deux fois en un quinquennat, la monnaie à cours légal a été changée par deux conquérants différents. En 1936, la lire italienne avait remplacé le thaler éthiopien émis par la Banque d'Éthiopie et, en 1941, la monnaie du souverain colonial défait avait été remplacée à son tour par le shilling est-africain introduit par l'armée de conquête britannique. Des changements géopolitiques ont provoqué de telles évolutions.

L'objectif de ce travail a été de retracer l'évolution des rapports de force et des hiérarchies monétaires dans la région de la corne d'Afrique où se sont mêlés les intérêts français, anglais et italiens, et où une monnaie autrichienne s'est répandit paradoxalement sans aucune domination politique. Les pouvoirs coloniaux mais aussi locaux (en particulier celui de l'Éthiopie) ont eu des difficultés à s'en débarrasser entièrement. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que tous les thalers furent retirés de la circulation et que tous les États de la région furent profondément marqués par la guerre froide qui a eu un effet important dans la construction des élites politiques et leur fonctionnement (Mengistu en Éthiopie, Siad Barré en Somalie). La géographie de l'économie mondiale se modifiant, la configuration du système monétaire international change également. La nouvelle régulation internationale qui s'est peu à peu mise en place, après 1990, a produit des effets, dans un contexte géopolitique profondément remanié depuis l'effondrement de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS).

Aujourd'hui, depuis l'intégration du yuan aux droits de tirage spéciaux (DTS), les autorités chinoises promeuvent d'autant plus l'utilisation des DTS comme une véritable monnaie, une monnaie de règlement pour les ressources naturelles, que de plus en plus des pays partenaires abandonnent le dollar dans les échanges bilatéraux avec la Chine au profit du yuan. Djibouti a signé un accord portant sur l'établissement d'une chambre de compensation qui permettra aux opérateurs économiques djiboutiens de réaliser des échanges commerciaux sans passer par sa monnaie de référence, le dollar. Cette nouvelle donne pourrait-elle changer le rapport entre les principales monnaies mondiales, et leurs hiérarchies sur les régimes monétaires des pays de la région de la Corne d'Afrique qui s'inscrivent toujours dans une hiérarchie monétaire globale avec une position dominée.

Références bibliographiques

- Acemoglu, D., J. Robinson (2012). *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*, Crown Publishers, New York
- Aman, Moustapha & Nenovsky, Nikolay, (2014). "Géopolitique du régime monétaire. Expliquer la longévité du *Currency Board* de Djibouti " MPRA Paper 80089, University Library of Munich, Germany, revised 2016.
- Austin, G., S. Broadberry (2014). Introduction: the renaissance of African economic history, *Economic History Review*, 67(4): 893-906
- Bloch-Lainé, F. (1956), *La Zone Franc*, PUF, Paris.
- Cohen, B. (2015). *Currency Power. Understanding Monetary Rivalry*, Princeton University Press, Princeton
- Cohen, B. (1998). *The Geography of Money*, Cornell University Press, Ithaca
- Cooper, F., A.L. Stoler (2013 ([1997])). *Repenser le colonialisme*, Payot, Paris
- Cooper, F. (2012 [2002]). *L'Afrique depuis 1940*, Payot, Paris
- Damougeot-Perron, G., A. Boccon-Gibod (1932). *Les systèmes monétaires contemporains. Notions générales sur la monnaie métallique et fiduciaire*, Recueil Sirey, Paris
- Dubois, C. (1999), « De la réussite d'une intégration monétaire à son échec. La Corne de l'Afrique, un champ expérimental (circa 1800-1950) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 86(322-323) : 269- 289.
- Dubois, C. (2007), « Charles Michel-Côte et la construction de l'espace économique de Djibouti-ville durant la première moitié du XX siècle », Document de travail: http://espritimperial.free.fr/documents/Dubois_mars_2007.
- Dutreil, B. (1900). *Djibouti: création d'une colonie française*, Thèse, Droit, Paris
- Flandrin, P. (1997). *Les Thalers d'argent : Histoire d'une monnaie commune*, Éditions du Félin, Paris.
- Flandrin, P. (2003 [1997]). *Les Héritiers de Crésus. Histoire d'une monnaie commune*, Le Félin, Paris.
- Ibrahim, O.M. (2011), *La fiscalité de Djibouti: de 1900 à 2000, un siècle d'évolution*,
- Mauri A. (1997), « The Rise of Banking in Ethiopia », *African Review of Money, Finance and Banking*, n°1-2.
- Mauri A. (2003), « The Early Development of Banking in Ethiopia », *RISEC – International Review of Economics and Business*, Vol. L, n°4, December 2003.
- Mauri A. (2009), « The re-establishment of the monetary and banking system in Ethiopia, 1941-1963 », *The South African Journal of Economic History*, Vol. 24, n°2.
- Pankhurst R. (1965), « The History of Currency and Banking in Ethiopia and the Horn of Africa from the Middle Ages to 1935 », *Ethiopia Observer*, Vol. 8, n°4.
- Pankhurst, R. (1963b), « The Maria Theresa Dollar in Pre-War Ethiopia », *Journal of Ethiopian Studies*, 1(1): 8-26.
- Pankhurst, R. (1963a), « Ethiopian Monetary and Banking Innovations in the Nineteen and the early Twentieth Centuries », *Journal of Ethiopian Studies*, 1(2): 64-120.
- Rena, R. (2007), « Historical development of money and banking in Eritrea from the Axumite kingdom to the present », *African and Asian Studies*, 6, (1-2) 135-153.
- Schaefer, C. (1992), « The Politics of Banking: The Bank of Abyssinia, 1905-1931 », *The International Journal of African Historical Studies*, 25(2): 361-389.
- Tuccimei, E. (1999), « La Banca d'Italia in Africa », Editori Laterza, Roma-Bari.
- Wasserman, M. (1946), « The New Ethiopian Monetary System », *Journal of Political Economy*, 54(4): 358-362.

¹ L'Allemagne hitlérienne avait, dès 1933, entamé le processus qui conduirait à l'annexion de la petite Autriche. Mais, Hitler avait dû reculer devant la détermination de l'Italie, qui avait aussitôt massé des troupes au col du

Brenner (en Autriche) et menacé d'intervenir si la Wehrmacht passait la frontière autrichienne. L'année suivante, Mussolini vint réclamer son salaire : il voulait le thaler de Marie-Thérèse pour l'Italie (Flandrin, 1996).

² « The economic relations which exist between economic elements », Perroux (1950, 94).

³ Nous n'avons pas pour ambition d'appliquer les théories des réseaux de façon formalisée ; les concepts de base de la théorie des réseaux sont mobilisés uniquement comme outils analytiques (à notre avis l'objectif de François Perroux dans son article fondateur était également modeste en ce sens).

⁴ Situé entre la Mer Rouge et l'Océan indien, le détroit de Bab el-Mandeb est considéré comme le quatrième point de passage maritime le plus important et doit son poids stratégique principalement au Canal de Suez qui relie la Mer Méditerranée et la Mer Rouge.

⁵ La Banca d'Italia, le Banco di Roma, le Banco di Napoli et la Banca nazionale del Lavarò.

⁶ En réalité elle passa sous le contrôle de la famille royale et des élites politiques de l'époque.

⁷ La Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens, étroitement liée aux intérêts étrangers (belges et anglais), est-elle déchuée de ses droits au profit d'une nouvelle société constituée en 1908 : la Compagnie franco-éthiopienne (CFE).

⁸ Toutefois entre 1908 et 1912, la BI contourna le règlement, en s'autonomisant de la BA, en recourant notamment aux services d'un correspondant permanent, la compagnie orientale de l'Afrique, qui fut une solide firme impériale française fondée en 1900 et qui fut spécialisée dans le commerce d'import-export (Dubois, 2007).

⁹ Le 23 de juillet 1945, le nouveau système monétaire éthiopien exige que tous les paiements soient effectués en dollars éthiopiens ayant une parité fixe avec le dollar américain 1 Eth. \$ = 0,4025 \$ US.

¹⁰ Pour plus de détails voir Ibrahim (2011).

¹¹ En 1825, le premier bateau à vapeur pénètre dans l'océan Indien par Le Cap : il est britannique. Les Anglais organisent alors des liaisons régulières entre Europe et l'Inde. Le besoin d'un dépôt de charbon dans la région se fait sentir et il est installé en 1829 à Aden, qui devient une colonie anglaise en 1839, porte de la «route impériale» vers l'Inde.